

RÈGLEMENT

Bike & Run des Grands Cabaniers – Dimanche 4 Février 2024

1. ORGANISATION

Le Bike & Run des Grands Cabaniers est organisé le 4 Février 2024 par l'association TEAM GC Raid Multisports. Il se déroule de 9h00 à 17h00.

Lieu : Piégut-Pluviers

Les épreuves sont organisées dans le respect du cahier des charges de la Fédération Française de Triathlon.

2. PROGRAMME

8h00 : Inscriptions sur place - Retrait des dossards

9h25 : Briefing "GC le Tour du Gros Caillou"

9h30 : **Départ "GC le Tour du Gros Caillou" 8 km**

11h10 : Briefing "GC le Bike & Run"

11h15 : **Départ "GC le Bike & Run" 13,5km**

11h20 : Podium "GC le Tour du Gros Caillou"

13h15 : Podium "GC le Bike & Run"

13h55 : Briefing "GC le Tour des Grands Cabaniers"

14h00 : **Départ "GC le Tour des Grands Cabaniers" 20km**

16h15 : Podium "GC le Tour des Grands Cabaniers"

3. PRÉSENTATION ET DESCRIPTIONS DES ÉPREUVES

Le Bike & Run est une course pratiquée par équipe de deux avec un seul VTT (l'un court pendant que l'autre pédale).

Les équipiers s'échangent le VTT à leur gré, les relais sont libres.

Les équipiers doivent obligatoirement passer la ligne d'arrivée ensemble.

Les coureurs à pied s'élanceront en premier sur 600 m pour rejoindre les cyclistes pour effectuer ensemble le parcours défini.

3 formats disponibles :

<u>GC le Tour du Gros Caillou</u>	8 km	Start loop (600m) 2 petites boucles (3,7 km)	Ouvert aux <i>benjamins</i> 12/13 ans + <i>minimes</i> 14/15ans.
<u>GC le Bike & Run</u>	13,6 km	Start loop (600m) 2 grande boucle (6,5 km)	Ouvert à partir de la catégorie Cadets
<u>GC le Tour des Grands Cabaniers</u>	20,1 km	Start loop (600m) 3 grande boucles (6,5 km)	Ouvert à partir de la catégorie Juniors

4. RÈGLES DE COURSES ET SÉCURITÉ

La réglementation sportive FFTRI en vigueur s'applique à cette épreuve :

- **Le port du casque à coque rigide (jugulaire fermée) est obligatoire durant toute l'épreuve pour les 2 participants de l'équipe.**
- **Interdiction de monter à deux sur le VTT.**
- Le dossard doit être porté de façon visible par chaque concurrent pendant toute la durée de l'épreuve.
- L'utilisation des vélos de type cyclo-cross, gravel et vélos à assistance électrique est **autorisée**.
- **Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.**
- Des secouristes seront présents sur place le jour de la manifestation.

→ Tous les concurrents s'engagent à respecter les clôtures, les barrières, les autres usagers, les terrains privés utilisés pour certaines épreuves et à ne rien jeter sur les chemins. En cas de jet avéré de débris de course, constaté par un commissaire de course, l'équipe sera exclue et non classée (pas de rappel, ni d'indulgence).

→ Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route (à pied ou en VTT). Ils ne sont pas prioritaires. Aux intersections, des signaleurs seront présents et les concurrents devront respecter les injonctions qui leur seront données.

5. ARBITRAGE

L'arbitrage des épreuves est effectué par des arbitres officiels de la Fédération Française de Triathlon.

L'organisateur n'est donc aucunement responsable des décisions et pénalités émises par les arbitres. Les décisions et pénalités des arbitres ne sont aucunement contestables. Les participants qui font l'objet d'une pénalité doivent s'y soumettre sans conditions, sous peine d'exclusion de l'épreuve.

6. INSCRIPTIONS/TARIFS/LICENCES

Les inscriptions et le règlement se font :

- En ligne sur ok-time.fr jusqu'au 02 février 2024 à 00h.
- Par courrier au 20 rue des Cordeliers 24300 NONTRON, Règlement à l'ordre du "Team GC".
- Sur place le 4 février 2024 à partir de 8h00 avec majoration.

	TARIF en ligne (jusqu'au 28/04/23)	TARIF sur place (+2€)	Pass compétition (non licencié)
<u>GC le Tour du Gros Caillou</u> (8 km)	7€/équipe	9€/équipe	2€/concurrent non licencié
<u>GC le Bike & Run</u> (13,5 km)	13€/équipe	15€/équipe	2€/concurrent non licencié
<u>GC le Tour des Grands Cabaniers</u> (20,1 km)	22€/équipe	24€/équipe	2€/concurrent non licencié

Le nombre d'inscriptions est limité à **40 équipes/épreuves**.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non-participation à l'épreuve.

Droits à l'image : Votre participation à l'une des épreuves équivaut à acceptation de l'utilisation de vos nom, image, voix et prestation sportive par les organisateurs, ainsi que par leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, sur tous supports.

Titulaire d'une licence FFTRI

Les licenciés FFTRI doivent présenter leur licence à jour lors de l'inscription. La présentation de la licence en format électronique est acceptée.

NON Titulaires d'une licence FFTRI

Pour pouvoir participer à des compétitions FFTRI sans être licencié, il est impératif de prendre un « **Pass Compétition FFTRI** » lors de l'inscription. Ce document correspond à une licence journée et en précise les conditions d'assurance (responsabilité civile et atteinte corporelle individuelle).

Les non-licenciés sont désormais exempt de fournir un certificat médical de non contre-indication mais devront maintenant répondre à un formulaire de santé lors de l'inscription.

!/ En tout état de cause, les participants ne disposant pas d'une licence FFTRI doivent souscrire à un « PASS COMPÉTITION » FFTRI, formulaire de demande d'assurance journée.

L'organisation refusera le départ à tout concurrent qui n'aura pas rempli de formulaire médical.

ATTENTION : pour participer, les mineurs non licenciés FFTRI devront remplir OBLIGATOIREMENT le formulaire de santé ET la fiche d'autorisation parentale.

7. ASSURANCES

Une assurance responsabilité civile organisateur (conformément à la législation en vigueur) est souscrite avec l'affiliation de l'épreuve à la Fédération Française de Triathlon. Pour des raisons techniques ou de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire du parcours ou de supprimer certaines épreuves.

En cas de force majeure, ou sous directive préfectorale, l'organisation se réserve le droit d'annuler entièrement l'épreuve.

Les licenciés et les non-licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ou au Pass compétition.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance provoquée par un mauvais état de santé ou de matériel, de perte ou de vol de matériel.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

8. RÉCOMPENSES

Par respect pour l'organisateur et nos partenaires, les concurrents doivent être présents pour recevoir leur récompense.

- Récompenses des 3 premières au scratch et de la première équipe mixte, fille et garçon de chaque épreuve.
- Récompenses de la 1ère équipe scratch avec VTT à assistance électrique sur l'épreuve de 13,5 et 20km.

9. INFOS PRATIQUES

Ravitaillement sur parcours + buffet d'arrivée pour les participants.

Douches et vestiaires à disposition sur site (Stade de Piégut).

Restauration rapide Food truck sur site et buvette tenue par une association locale.

L'inscription d'un participant au Bike & Run des Grands Cabaniers atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement 2024 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

Règlement mis à jour le 04/01/2024

Coordonnées :

Organisateur: Association Team GC - Raid multisports

Présidente: Laurine RAUD, Trésorier: Michaël PLUYAUD, Secrétaire: Carole LAPOUGE

Adresse : 20 rue des Cordeliers 24300 NONTRON

Contact : Michaël PLUYAUD (06.33.84.55.00) Laurine RAUD (06.85.68.10.25)

Email : teamgc24@gmail.com - Page facebook : [TEAM GC](#)